SERVICE PUBLIC
- LIBRE -
QUI EST-CE ?

CHRISTIAN ESTROSI



Christian Estrosi est né le 1er juillet 1955 à Nice. Il est le fils d'un couple d'Italiens. En 2014, il divorce de ***Dominique Estrosi Sassone***, fille de ***Jean Sassone*** (adjoint au maire de Nice de 1977 à 1995) et sénatrice. De son premier mariage, il a deux filles, nées en 1985 et 1988. En 2016 à Nice, il épouse ***Laura Tenoudji***, chroniqueuse dans l'émission **Télématin** sur **France 2,** dont il aura une fille. Cette dernière est l'ancienne compagne de ***Michael***

Tapiro, directeur d'une école dans le marketing sportif et frère de ***Frank Tapiro*** lui-même ancien conseiller médiatique de ***Nicolas Sarkozy en 2007*** ainsi que responsable de campagne du président africain du Congo Brazzaville, ***Sassou-Nguesso*** en 2021.

Christian Estrosi commence très jeune une carrière de pilote motocycliste et abandonne le lycée. Il sera quatre fois champion de France entre 1974 et 1979 puis vainqueur de deux épreuves mondiales 750 cm3 sur le circuit de Dijon-Prenois, en 1976 et 1977.



Dans les années 80, Jacques Médecin qui est alors maire de Nice depuis 1966, cherche à attirer de jeunes talents dans son équipe municipale. Christian Estrosi intègre son équipe, il est élu en 1983 **conseiller municipal de Nice** et devient alors **l'adjoint aux sports de *Jacques Médecin.***

De 1983 à 1988, ***Christian Estrosi*** est initié à **la Grande Loge nationale française (GLNF)** et va ainsi rentrer dans les réseaux maçonniques. ***Jean Sassone***, son beau-père, sera lui assidu jusqu'à son décès, le 9 novembre 2006, de la loge Union et Espérance, à Nice. **La franc-maçonnerie est omniprésente dans le tissu économique niçois. À commencer, bien sûr, par le secteur du bâtiment. Paul Di Natale, patron de la Marbrerie azuréenne (20 millions d'euros de chiffre d'affaires) et vice-président de la chambre de commerce, tout comme l'architecte Vincent Esposito ou l'entrepreneur Daniel Fontanili (Maisons du Sud), sont par exemple membres de la GLNF. « C'est difficile de travailler à Nice quand on n'est pas maçon », soupire un fournisseur local de matériaux de construction.**

En 1985, élu dans le canton de Nice-8, **il entre au conseil général des Alpes-Maritimes.**

En 1988, à la suite de la succession d'événements violents survenus sur l'île d'Ouvéa, ***Christian Estrosi*** participe à une manifestation organisée par ***Jacques Peyrat,*** alors député Front national, pour le maintien de la Nouvelle-Calédonie au sein de la République française.

En 1989, il est élu à la tête du **comité départemental de la fédération RPR des Alpes-Maritimes.**

Christian Estrosi et sa première femme Dominique, sont mis en cause pour le détournement, en 1989, **d'une subvention du conseil général des Alpes-Maritimes de 750 000 francs destinée à l'association « le Golf de Nice », promouvant le lieu, mais perçue par une SARL du même nom, exploitant le golf, et dont Dominique Estrosi était la gérante quelques mois avant les faits.** La plainte pour escroquerie du conseil général fait finalement l'objet, en août 1994, d'un non-lieu, prononcé par le juge d'instruction et franc-maçon ***Jean-Paul Renard***, dont l'impartialité dans cette affaire est critiquée et qui fera par la suite l'objet de poursuites judiciaires. Pour ***Christian Estrosi***, l'affaire du golf de Nice « c'était une cabale politique ».

En 1988, il est élu **député dans la cinquième circonscription des Alpes-Maritimes (Nice– Montagne)** après avoir battu au second tour Jean-Hugues Colonna (PS).

Le 11 décembre 1991, en réaction aux viols et aux meurtres de deux petites filles, commis près de Perpignan le 19 octobre 1991 par un pédophile récidiviste (affaire Christian Van Geloven), ***Christian Estrosi*** dépose à l'Assemblée nationale **une proposition de loi visant à rétablir la peine de mort pour certains crimes.** Il est élu en 1993 dans une autre circonscription**, la deuxième circonscription des Alpes-Maritimes (Nice centre).**

Le 16 décembre 1993, **le Conseil constitutionnel annule le scrutin**, et déclare inéligible ***Christian Estrosi*** pour une déclaration des comptes de campagne considérée comme frauduleuse, ce dernier n'ayant pas déclaré des dépenses supportées par l'association « Les Amis de Christian Estrosi » durant la campagne**. Il retrouve son siège de député de la 5e circonscription en 1997, puis est réélu en 2002.**

En 2001, ***Christian Estrosi*** est élu conseiller général dans le canton de Saint-Étienne-de-Tinée, avec plus de 80 % des voix dès le premier tour.

Le 18 septembre 2003, à la suite de la démission de ***Charles Ginésy***, ***Christian Estrosi* est élu président du conseil général des Alpes-Maritimes.**

***Christian Estrosi* a été rapporteur en 2002 et 2003 à l'Assemblée nationale des lois sur la sécurité intérieure.** À ce titre, il est auteur d'un amendement pérennisant les dispositions des articles 29, 30 et 31 de la loi sur la sécurité quotidienne du 15 novembre 2001, adoptée à la suite des attentats du 11 septembre 2001. Ces dispositions destinées à la lutte anti-terroriste devaient prendre fin initialement le 31 décembre 2003. Il est rapporteur, en 2009, de la loi sur les violences en bande.

En mars 2004, il est réélu à la tête de l'assemblée départementale, à l'issue des élections cantonales.

Le 2 juin 2005, il est nommé **ministre délégué à l'Aménagement du territoire** auprès du ministre d'État, ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire, ***Nicolas Sarkozy***, dans le gouvernement ***Dominique de Villepin.***

Le 21 mai 2006, ***Christian Estrosi*** a été **l'invité d'honneur du dîner du CRIF Sud-Est** organisé à Nice.

Du 23 au 27 mai 2006, ***Christian Estrosi*** s'est rendu en **Israël**, accompagné d'une quarantaine d'élus et personnalités des Alpes-Maritimes, dont ***Martine Ouaknine***. Il a signé trois conventions : une entre le Centre hospitalier universitaire de Nice et **l'hôpital Hadassah,** une autre entre la Faculté de

médecine des Alpes-Maritimes et **l'Université Hébraïque de Jérusalem** et une autre entre le pôle Sophia-Antipolis et **l'Institut des technologies Matitop de Jérusalem et l'institut Weizmann des Sciences.**

Le 10 juin 2007, **il est réélu député dans la 5e circonscription des Alpes-Maritimes en obtenant 60,08 % des voix dès le premier tour de l'élection législative**.

Du 19 juin 2007 au 17 mars 2008, il est **secrétaire d'État chargé de l'Outre-mer** auprès du ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales, ***Michèle Alliot-Marie***, dans le deuxième gouvernement ***François Fillon***.

En tant que membre du gouvernement chargé de l'Outre-mer, il doit s'excuser pour avoir loué un jet privé pour un montant de 138 000 euros afin de se rendre aux États-Unis au lieu d'utiliser une ligne régulière. Le 20 mars 2008, il est réélu président du conseil général des Alpes-Maritimes. Il peut cumuler durant un certain temps les fonctions de président du conseil général et de maire de Nice en raison d'un recours en annulation déposé devant le tribunal administratif de Nice contre son élection par **le Parti radical de gauche**, à l'occasion du premier tour des élections municipales. ***Christian Estrosi*** démissionne finalement de la présidence du conseil général des Alpes-Maritimes le 14 décembre 2008, après cinq années passées à la tête de l'exécutif départemental. ***Éric Ciotti***, lui succède le 18 décembre 2008. **Frappé par les règles sur la limitation du cumul des mandats,** après la validation définitive des résultats des élections municipales de Nice par le Conseil d'État, Christian Estrosi démissionne de son mandat de conseiller général des Alpes-Maritimes le 11 juin 2009. Le 21 mars 2008, il est officiellement **élu maire de Nice** par le nouveau conseil municipal.

Le 1er avril 2008, **il est réélu député, le 25 mai qui suit, avec 69,37 % des voix, au second tour en raison d'une participation insuffisante au premier pour assurer son élection directe**. Il est réélu en 2012.

Le 18 avril 2008, il est élu **président de la communauté d'agglomération Nice-Côte d'Azur (CANCA), devenue, fin 2008, communauté urbaine Nice Côte d'Azur (NCA).**

Le 23 juin 2009, ***Christian Estrosi*** revient néanmoins au gouvernement ***François Fillon*** en qualité de **ministre chargé de l'Industrie, auprès de la ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi**. Le 14 novembre 2010, il est remplacé à ce poste par ***Éric Besson,*** à l'occasion de la constitution du troisième gouvernement ***François Fillon.***

Il milite pour le rapatriement en France de la dépouille de **Napoléon III** qui fut inhumé dans l'abbaye Saint-Michel de Farnborough, dans le Sud de l'Angleterre, nécropole familiale voulue dans son exil par l'ex-impératrice Eugénie qui y fit inhumer en 1879 leur fils unique, prince impérial, et y repose elle-même depuis sa mort à Madrid en 1920, mais les religieux encore responsables du site s'y opposèrent. ***Christian Estrosi*** espérait ce rapatriement pour le 150e anniversaire du rattachement du comté de Nice à la France en 1860 réalisé sous l'impulsion de Napoléon III. **En juin 2010, à l'occasion des festivités du rattachement et déclarant vouloir s'inscrire dans les pas de Philippe Séguin et réparer « l'injustice faite à la mémoire de l'Empereur », Christian Estrosi cosigne avec l'écrivain Raoul Mille Le roman de Napoléon III (éditions du Rocher). En août 2010, il propose de sanctionner les maires « qui ne se conforment pas à leur obligation de sécurité, de prévention de la délin-**

quance, de lutte contre l'absentéisme scolaire et de réformes des règles d'urbanisme ». Il accuse nommément le maire de Grenoble, ***Michel Destot***, et celle de Lille, ***Martine Aubry***. Les élus mis en cause ont protesté, et certains élus, même classés à droite comme le chargé des élus à l'UMP ***Marc Laffineur***, se sont élevés contre cette proposition. ***Luc Chatel***, porte-parole du gouvernement, et le ministre de l'Intérieur Brice Hortefeux ont également pris leurs distances avec cette déclaration, en insistant sur l'idée d'un pacte entre les maires et le gouvernement plutôt que des sanctions.

Nice fait partie des trente villes de France à avoir mis en place, à l'initiative de son maire, un Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), auquel concourent police, justice, services de l'État et collectivités territoriales. Christian Estrosi et son équipe municipale se sont félicités d'avoir mené une action déterminée, durant dix-huit mois, en 2009-2010, pour réussir à faire table rase des squats niçois.

En juin 2011, ***Christian Estrosi*** est **docteur honoris causa de l'Université de Haïfa**.

Le 9 janvier 2012, ***Christian Estrosi*** est élu **président de la métropole Nice Côte d'Azur**, structure résultant de la fusion de la NCA avec trois communautés de communes des Alpes-Maritimes.

En février 2013, ***Jean-Noël Falcou***, un militant **d'Europe Écologie Les Verts**, membre de **l'association anticorruption Anticor**, dépose une plainte contre X pour « détournement de fonds publics », après avoir constaté l'envoi massif de courriers contenant un bulletin de soutien de **l'Association des amis de *Nicolas Sarkozy*** (dont ***Christian Estrosi* est alors le secrétaire général**), affranchis aux frais de l'Assemblée nationale, dans la 5e circonscription des Alpes-Maritimes. Dans un premier temps, ***Christian Estrosi*** déclare dans un communiqué que « ces courriers, qui entrent dans le cadre fixé par l'Assemblée nationale pour chaque député, avaient pour but de remercier mes électeurs tout en faisant le bilan du mandat que j'ai en partage avec ***Nicolas Sarkozy*** ». Il reconnaît une « erreur » trois semaines plus tard. La plainte est classée sans suite.

Le 22 août 2013, **le maire de Nice** dépose plainte, reprochant à la porte-parole **d'Anticor, *Séverine Tessier***, d'avoir publiquement exprimé ses inquiétudes sur la gestion des emprunts toxiques par la ville et sur le financement du partenariat public-privé du grand stade. Le tribunal correctionnel de Nice relaxe ***Séverine Tessier***, le 25 janvier 2016, du délit de diffamation dont l'accusait ***Christian Estrosi. Le 4 avril 2014***, ***Christian Estrosi*** est **réélu maire de Nice** par le nouveau conseil municipal.

En juin 2014, le maire de Nice écrit sur son mur Facebook, suite à ses voyages répétés en Israël : « ***A chaque fois que je me rends sur la Terre d'Israël il est impensable pour moi de ne pas passer par cet endroit symbolique. J'aime me recueillir au mur des lamentations*** »



Le 4 décembre 2014**, *Christian Estrosi*** est nommé, par le nouveau président de l'UMP, ***Nicolas Sarkozy***, président de la Commission nationale d'investitures.

En août 2015**, *Christian Estrosi*** s'est rendu à Tel-Aviv en Israël, où il a notamment rencontré, le président de la société **« Eagle Security and Defense », *Giora Eiland*** et a visité la société Verint Systems et le **Centre de l'Armée de l'air israélienne**. Il s'était également entretenu avec le ministre de la Défense israélien, ***Moshe Yaalon***, et avec le ministre de l'Intérieur, ***Gilad Erdan*** et ***Elie Ben-Dahan***, vice-ministre de la défense d'Israël ainsi que le général ***Farkash***, **ancien chef des services de renseignements israéliens (de 2002 à 2006), qui développe un système de détection biométrique (reconnaissance faciale, d'empreinte digitale…). *Christian Estrosi* a déclaré vouloir faire de Nice « une référence en innovation de la sécurité » suite à ce voyage.**

En septembre 2015, à la suite d'une plainte du Syndicat national de l'environnement, **il est condamné pour diffamation à payer 10 000 euros d'amende au pénal et 2 000 euros au civil** et à publier cette décision dans la presse pour avoir affirmé que des fonctionnaires de l'État et des gardes du parc national du Mercantour avaient volontairement introduit des loups gris en France, et que ceux-ci n'étaient donc pas arrivés d'Italie sans intervention humaine. **Le jugement a été confirmé en mai 2016 par la cour d'appel d'Aix-en-Provence.**

Après les attentats du 13 novembre 2015, il prône des « mesures d'exception » privatives de liberté. Il déclare : « ***À l'image du Patriot Act américain décidé au lendemain du 11-Septembre, il faut donc accepter de restreindre certaines libertés*** »

En 2016, un diplôme honoris causa du **Collège Académique de Netanya** a été remis au **Maire de Nice** par le Professeur ***Zvi Arad***, Président du Collège Académique de **Netanya**.

En février 2016, **la chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur rend public un rapport critique de la gestion de la ville par le maire depuis 2008**. Celui-ci pointe la situation financière « préoccupante » de Nice, dont la dette est passée en huit ans **de 367 millions d'euros à plus de 500 millions d'euros** et qui présente « plusieurs irrégularités » s'agissant de la gestion des ressources humaines, notamment concernant le temps de travail réellement effectué par les agents communaux. Elle pointe également des primes versées en toute irrégularité et la mauvaise gestion financière de l'Opéra municipal.

Au lendemain de l'attentat du 14 juillet 2016 à Nice, ***Christian Estrosi*** accuse le gouvernement, alors qu'il avait formulé après l'attentat contre le journal Charlie Hebdo une critique accusatrice à l'égard de la municipalité socialiste de Paris en ces termes : « si Paris avait été équipée du même réseau [de caméras] que le nôtre, les frères ***Kouachi*** n'auraient pas passé trois carrefours sans être neutralisés et interpellés ». Toutefois, **Mediapart** révèle que le camion utilisé pour l'attentat est filmé à onze reprises en trois jours sur la promenade des Anglais sans susciter d'intervention de la police municipale. Nice est la ville du jihadiste ***Omar Diaby,*** l'un des plus importants recruteurs de djihadistes pour la Syrie, où sont partis plus d'une centaine de Niçois, ce qui en fait une des villes les plus touchées de France.

Le 25 décembre 2016, ***Christian Estrosi,*** qui est alors **président de la métropole Nice Côte d'Azur, premier adjoint (LR) au maire de Nice et président de la région PACA**, annonçait sa volonté de se rendre en Israël pour « **témoigner son soutien à Netanyahou »** après la décision de l'ONU de condamner, par une résolution, la colonisation opérée par l'État hébreu dans les territoires palestiniens occupés. « ***Si nous avons souhaité avec mes amis être présents parmi vous aujourd'hui, c'est également pour vous annoncer qu'avec le soutien de ma majorité régionale, une subvention de 50 000 euros sera versée dans le courant du premier trimestre au KKL par la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour contribuer au reboisement de la forêt détruite.*** »



Le KKL est régulièrement accusé d'être un instrument au service de la politique d'occupation israélienne. Sur son site internet, le KKL se présente comme « le bras exécutif du peuple juif pour la rédemption et le développement de la terre d'Israël ». Fondé en 1901, le fonds a depuis diversifié ses activités, et se présente (sur son site français) comme une organisation écologiste, œuvrant pour la préservation des espaces naturels israéliens. Le fonds affirme aussi mener des missions plus politiques, comme la « réinstallation des populations évacuées des implantations juives dans les Territoires » ou **« l'éducation sioniste » des jeunes générations d'Israël.**

Christian Estrosi et son épouse ***Laura Tenoudji*** vont participer régulièrement au dîner annuel du CRIF, notamment en février 2017, aux côtés de ***Francis Khalifat*** :



En avril 2017, « **Le Parisien »** indique que ***Christian Estrosi*** a rencontré « discrètement » le chef des investitures « **d'En Marche »** et ancien ministre ***Jean-Paul Delevoye***, en vue des élections législatives.

Jean-Paul Delevoye Dans sa déclaration à la HATVP, rendue hors délais le 15 novembre 2019, il « oublie » de mentionner sa fonction bénévole d'administrateur au sein de l'IFPASS, détenu en majorité par IGS, un des principaux instituts de formation de l'assurance et donc intéressé par la réforme des retraites. Il a aussi été rémunéré en 2018 et 2019 par le même institut, contrevenant ainsi à la loi de 2016 sur la déontologie de la fonction publique et surtout à **l'article 23 de la Constitution, qui interdit le cumul entre une fonction de membre du gouvernement et « toute activité professionnelle ». Cette rémunération s'ajoutait à sa retraite de parlementaire cumulée à sa rémunération comme haut-commissaire chargé de la réforme des retraites pour un total déclaré de 10 135 euros par mois.**

Le 6 février 2019, le **Maire de Nice**, accompagné de son premier adjoint ***Philippe Pradal***, a été l'invité d'honneur d'une **Tenue Blanche Fermée (réservée aux francs-maçons) organisée par la Loge Garibaldi du GODF.** La cérémonie s'est déroulée au sein du temple niçois de l'obédience, dans le quartier du Port.

Le Choiseul Africa Business Forum a réuni les 3 et 4 octobre à Nice quelque 450 décideurs africains et européens parmi les plus influents des deux continents. ***Christian Estrosi*** en sera un des organisateurs, chapeauté par le think tank libéral **« l'institut Choiseul** ».

En octobre 2019, la cour d'appel d'Aix-en-Provence condamne ***Christian Estrosi*** pour injure publique à **2 000 euros de dommages et intérêts**, à verser au membre du Rassemblement national, ***Philippe Vardon***, qu'il avait qualifié **« d'héritier de Goebbels ». La décision de la cour d'appel a été annulée le 19 octobre 2021 par la Cour de cassation qui a estimé qu'il n'y avait pas de diffamation. En mai 2021**, dénonçant « une dérive » à droite, il quitte son parti, **« Les Républicains ».**

Le 15 mai 2021, ***Christian Estrosi*** publie un Tweet en soutien à l'État israélien, dont la ville de Nice est jumelée avec celle de Netanya : ***« Face au terrorisme du Hamas, toutes nos pensées et notre soutien à Israël »***. Sur le tweet, une photo de la mairie de Nice avec le drapeau israélien.



En juin 2021, ***Christian Estrosi*** est condamné en appel pour avoir traité de **« charlatan »** un géologue, ***Éric Gilli***, au sujet des travaux souterrains du tramway. **Mais en avril 2022, la Cour de cassation casse l'arrêt de la cour d'Appel d'Aix-en-Provence.**

Le 09 octobre 2021, ***Édouard Philippe*** fonde un nouveau parti politique, baptisé **« Horizons », *Christian Estrosi* est nommé vice-président.**

Les 16 et 17 septembre 2022, le parti tient la première édition de ses journées parlementaires et de son "**Assemblée des Maires**" à Fontainebleau. **Christian Estrosi y est élu Président de l'Assemblée des maires, et devient ainsi numéro deux d'Horizons.**

En février 2023, ***Christian Estrosi*** fait basculer la métropole de Nice vers le Métavers. « *Le 14 février, il convoquait une conférence de presse dans un musée de la ville, à la Villa Masséna… dans le métavers – metaverse en anglais –, monde virtuel développé par l'entreprise Meta (ex-Facebook) de Mark Zuckerberg, et dont la municipalité niçoise s'est entichée pour promouvoir ses actions culturelles.* » rapporte le journal Marianne.



Le 25 mars 2023, le parti organise son premier congrès au Parc Floral de Paris. ***Christian Estrosi*** y participe en tant que vice-président. On y compte plus de 3 000 participants, et la présence ***d'Élisabeth Borne***, ***François Bayrou*** et ***Stéphane Séjourné*****, ainsi que plusieurs membres du Gouvernement.**



SOURCES

1 https://fr.wikipedia.org/wiki/Christian_Estrosi

2 https://fr.wikipedia.org/wiki/Laura_Tenoudji

3 https://weareminds.com/fr/talents/frank-tapiro

4 https://fr.wikipedia.org/wiki/Frank_Tapiro

5 https://fr.wikipedia.org/wiki/Jacques_M%C3%A9decin

6 https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/alpes-maritimes/nice/le-maire-de-nice-christian-estrosi-creer-la-polemique-en-affichant-son-soutien-a-israel-2100433.html

7 https://fr.timesofisrael.com/les-liens-securitaires-entre-la-ville-de-nice-et-israel/

8 https://www.facebook.com/photo/?fbid=10153103108935579&set=je-viens-d%27arriver-en-isra%C3%ABl&locale=fr_FR

9 https://www.webtimemedias.com/article/christian-estrosi-en-israel-vu-par-guysen-israel-news

10 https://www.lesinrocks.com/actu/christian-estrosi-negocie-discretement-avec-macron-en-vue-des-legislatives-355234-10-04-2017/

11 https://www.nicematin.com/faits-divers/a-tel-aviv-christian-estrosi-met-le-hamas-daesh-et-boko-haram-dans-le-meme-sac-312931

12 http://www.crif.org/fr/lecrifenaction/Estrosi-a-Cukierman--Nous-sommes-solidaires-d-Israel-7360

13 https://lphinfo.com/christian-estrosi-nice-etait-en-israel-pour-renforcer-la-securite-de-la-ville/

14 https://www.facebook.com/estrosi.christian/photos/a.10150217400645579/10152634568800579/?type=3

15 https://www.buzzfeed.com/fr/paulaveline/en-israel-estrosi-promet-50000-euros-a-une-organisation-qui

16 https://twitter.com/cestrosi/status/1393634562983477256

17 https://www.cnews.fr/france/2022-09-17/christian-estrosi-designe-numero-deux-dhorizons-le-parti-dedouard-philippe-1266977

18 https://www.ashdodcafe.com/2014/06/11/christian-estrosi-devoir-france-soutenir-israel/

19 https://israelvalley.com/2020/11/01/miriam-feierberg-netanya-adresse-un-message-chaleureux-a-ch-estrosi-nice/

20 https://www.tribunejuive.info/2014/04/04/nice-netanya-un-projet-pour-demain/

21 http://www.crif.org/fr/actualites/inauguration-%C3%A0-nice-dune-all%C3%A9e-netanya-ville-jumelle-de-la-ville-de-nice/50421

22 https://horizonsleparti.fr/

23 https://fr.wikipedia.org/wiki/Horizons

24 https://www.francetvinfo.fr/politique/parlement-francais/assemblee-nationale/congres-d-horizons-edouard-philippe-appelle-ses-militants-a-etre-presents-partout-en-france-pour-assurer-l-avenir-du-parti_5732501.html

25 https://fr.wikipedia.org/wiki/Netanya

26 https://www.marianne.net/politique/droite/apres-les-nft-le-metavers-a-nice-estrosi-et-la-technologie-vers-linfini-et-au-dela

27 https://www.lexpress.fr/informations/franc-macon-brievement_680971.html

28 https://www.egaliteetreconciliation.fr/Christian-Estrosi-Nice-a-besoin-de-la-Maconnerie-53765.html

29 https://www.la-france-audacieuse.fr/accueil

30 https://www.la-croix.com/France/Politique/Port-kippa-ayez-peur-lance-Estrosi-LR-2016-01-17-1300744911

31 https://www.purepeople.com/media/christian-estrosi-et-sa-femme-laura-teno_m3258514

32 https://www.parismatch.com/Actu/Politique/Les-politiques-nombreux-au-diner-du-Crif-926147#1

33 https://www.capital.fr/economie-politique/nice-le-procureur-montgolfier-n-a-pas-chasse-tous-les-freres-476418

34 https://fresques.ina.fr/sudorama/fiche-media/00000000354/la-franc-maconnerie-mise-en-cause-a-nice.html

35 https://www.choiseul-africa-businessforum.com/intervenants-confirmes/

36 https://tribuca.net/societe_53186900-nice-accueille-cette-semaine-le-davos-du-continent-africain

37 https://www.choiseul-france.com/